



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 001079

**Séance du jeudi 20 mai 2010**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

le rapport n°5.2 a été retiré de l'ordre du jour

**Étaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.2.1) Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.2), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 7.1), Martine BULTOT (jusqu'au rapport 5.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 2.4), Jean-François GIRARD (jusqu'au rapport 1.2.1), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (à partir du rapport 7.1), Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 7.1), Danièle POISSENOT (jusqu'au rapport 5.1), Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 7.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport 3.2), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY (représenté par Frédéric PROST), Auguste KOELLER Bousnières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAYLE Busy : Philippe SIMONIN Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.5) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLEY, Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (à partir du rapport 7.1), Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 2.1) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL (à partir du rapport 1.1.1), Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI (représenté par Martine DELESSARD) Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ (représenté par Pascal COLARD), Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET jusqu'au rapport 2.4) Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (à partir du rapport 0.3) Montferrand le Château : Marcel COTTINY Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ (représenté par Danielle GIRARDOT) Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 7.8) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Thisse : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.1).

**Étaient absents :** Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Catherine GELIN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Edouard SASSARD, Corinne TISSIER Bousnières : Bertrand ASTRIC Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Marchaux : Brigitte VIONNET Montfaucon : Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Daniel ROLET Roche lez Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL Tallenay : Jean-Yves PRALON Torpes : Bernard LAURENT Vorges les Pins : Patrick VERDIER

**Secrétaire de séance :** Geneviève VERRON

**Procurations de vote :**

**Mandants :** P. BONNET, Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, C. GELIN, D. GENDRAUD (à partir du rapport 2.5), F. GERDIL-DJAOUAI, J.F. GIRARD (à partir du rapport 7.1), J.P. GOVIGNAUX, J. PANIER, E. PEQUIGNOT (jusqu'au rapport 1.2.1), E. SASSARD, J. SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.1), C. TISSIER, B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport 3.1), B. VIONNET, P. CONTOZ, S. MONLLOR, J.M. CAYUELA, D. ROLET, S. COURBET (jusqu'au rapport 7.7).

**Mandataires :** M. OMOURI, F. MONNEUR, M.N. SCHOELLER, J.M. GIRARD, J.C. ROY (à partir du rapport 2.5), M. LOYAT, N. WEINMAN (à partir du rapport 7.1), N. BODIN, F. FELLMANN, M. JEANNIN (jusqu'au rapport 1.2.1), J. ROSSELOT, F. ALLEMANN (jusqu'au rapport 3.1), C. THIEBAUT, R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 3.1), B. BECOULET, M. CARTERON, M. COTTINY, G. VALLET, J.P. MARTIN, T. JAVAUX (jusqu'au rapport 7.7).

**Objet :** Stratégie de concertation pour l'aménagement des haltes ferroviaires Nord

# Stratégie de concertation pour l'aménagement des haltes ferroviaires Nord

**Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président**

<b>Inscription budgétaire</b>
Sans incidence budgétaire

## Résumé :

Dans le cadre du projet de réaménagement de la liaison ferroviaire entre Besançon Viotte et Besançon Franche-Comté TGV, le Grand Besançon a missionné Réseau Ferré de France (RFF) pour la création de trois haltes ferroviaires dans le nord de l'agglomération (Portes de Vesoul à Besançon, Ecole-Valentin et Miserey-Salines).

Après une phase d'études préliminaires, RFF entame la phase d'avant-projet (AVP) et de projet (PRO). Dans ce cadre, la concertation préalable au titre de l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme se tiendra du 14 juin au 9 juillet et permettra d'informer le grand public de façon complète et précise sur le projet et la méthode employée, afin de faciliter son appropriation. Il s'agira également de recueillir un premier avis de la population sur ce projet avant la phase d'enquête publique à proprement parlé.

Il est proposé de valider la stratégie de concertation pour l'aménagement des trois haltes ferroviaires du nord de l'agglomération.

## **I. Cadre réglementaire**

Dans le cadre de ce projet d'aménagement, les procédures à mener sont les suivantes :

- concertation préalable au titre de l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme,
- concertation avec les services de l'Etat,
- enquête d'utilité publique,
- enquête publique Loi sur l'Eau le cas échéant.

RFF assure le pilotage de la concertation avec l'appui du Grand Besançon.

## **II. Réunions d'information préalables à la concertation**

Des réunions d'information préalables à la concertation seront organisées pendant les mois d'avril et mai. Il s'agira de présenter le projet :

- aux services de l'Etat (Préfecture, SGAR, ...),
- aux différentes associations de riverains (AUTAB, FNAUT, AUB, ...),
- aux professionnels directement concernés (Valparc, Interval, ...),
- au monde économique général (CCI, Medef, ...).

## **III. Stratégie de concertation**

### A/ Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Le maître d'ouvrage RFF a souhaité confier l'ensemble de la prestation à un même prestataire choisi début avril.

Chaque support de communication fera l'objet d'une validation de la part des partenaires et sera soumis pour validation finale au responsable de communication ou chargé de projet de RFF.

## B/ Consistance de la concertation

### 1. *Information du public*

Des plaquettes d'information seront réalisées et publiées dans les médias et les bulletins municipaux. Une affiche d'information sur la concertation et ses modalités, à disposer en mairies, au Grand Besançon et éventuellement à la gare Viotte, sera également prévue.

### 2. *Plaquette d'information*

Une plaquette d'information générale sur l'opération, identique pour toutes les communes, sera disponible dans les mairies, au Grand Besançon, aux conseils et comités de quartier concernés, en gare et lors des réunions publiques.

Véritable support de concertation et d'information, cette plaquette a pour but de présenter à la population le contexte du projet, la synthèse de la réflexion menée depuis 2005 et les aménagements envisagés, les objectifs et modalités de la concertation et le calendrier du projet. Le format de cette plaquette devra nécessairement être simple, visuel et pédagogique.

### 3. *Panneau d'exposition*

Un panneau d'exposition synthétisant les éléments de la plaquette d'information sera disponible dans tous les sites d'exposition (3 mairies, Grand Besançon, Gare Viotte éventuellement).

### 4. *Réunions publiques*

Quatre réunions publiques de présentation du projet sont prévues :

- quartiers Nord de Besançon directement concernés,
- Ecole-Valentin,
- Miserey-Salines,
- réunion générale pour toute l'agglomération bisontine.

### 5. *Outils de recueil des informations*

Un registre sera mis à disposition pour chaque site d'exposition. Une boîte postale et une adresse email seront créées. Enfin, une synthèse des observations sera réalisée.

### 6. *Communication internet*

Un site internet dédié au projet et régulièrement actualisé sera mis en ligne.

### 7. *Plaquette de bilan de la concertation*

Un document synthétique des observations soulevées sera réalisé et diffusé par internet ou papier.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la stratégie de concertation pour l'aménagement des trois haltes ferroviaires du nord de l'agglomération.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 125

Contre : 0


Abstention : 0

Délibération du jeudi 20 mai 2010

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Pour extrait conforme,  
Le Président  
D.C.T. J.  
Contrôle de légalité

PREFECTURE  
DE REGION FRANCHE-COMTE  
PREFECTURE  
DE REGION FRANCHE-COMTE



RECU 26 MAI 2010